



newsletter

FEDELIMA Fédération des Lieux de Musiques Actuelles

L'équipe de la FEDELIMA vous souhaite un bel été !

Une permanence mail sera assurée via l'adresse contact@fedelima.org durant l'été, hormis du 5 au 18 août.



24 SEPTEMBRE

Journée autour des
modes de gestion
des lieux MA

RIS-ORANGIS
LE PLAN

12/13 NOVEMBRE

Rencontres
nationales sur les
pratiques amateurs

ROUBAIX
L'ARA

4 DÉCEMBRE

Assemblée
générale de la
FEDELIMA

RENNES
JARDIN MODERNE

ADHÉRENTS

Bienvenue à la La Manufacture (Saint-Quentin), nouvel adhérent de la FEDELIMA !



La Manufacture, salle de musiques actuelles de 500 places à Saint-Quentin (dans l'Aisne), a été inaugurée en septembre 2018. En plein cœur de la cité de Vermand, elle a pour vocation de promouvoir les musiques actuelles et les cultures urbaines en proposant des esthétiques innovantes et modernes. À travers une programmation de près de 100 groupes par an, l'accompagnement des pratiques amateurs, des studios de répétition et d'enregistrement, le développement de la scène musicale locale ou l'accueil de résidence, la Manufacture s'affirme comme un lieu d'échanges et de rencontres ouvert à tous.



+ [Plus d'infos sur La Manufacture !](#)

HOP POP HOP • L'Astrolabe vous invite à Orléans pour la 4ème édition de son festival les 13 et 14 septembre prochains !

Toute l'équipe de l'**Astrolabe** a le plaisir de vous convier à la quatrième édition du festival **HOP POP HOP**, qui se déroulera à Orléans les **13 et 14 septembre prochains**. HOP POP HOP est un événement festif dédié à l'émergence musicale. Il se déroule durant deux jours dans l'hypercentre d'Orléans et propose près de 35 artistes dans 5 lieux transformés pour l'occasion en club de concert. **Une accréditation par structure est offerte aux adhérents de la FEDELIMA** (un pass festival : au choix vendredi, samedi ou les deux jours). Vous pouvez dès aujourd'hui effectuer **votre demande d'accréditation** et ce jusqu'au **11 septembre 2019 inclus**.



Merci également de préciser dans le menu déroulant que vous effectuez votre demande en tant qu'adhérent de la **FEDELIMA**. Pour information, les demandes d'accréditations supplémentaires seront payantes au tarif de 14€. Dans ce cas, contactez **Mathieu Duffaud** qui se fera un plaisir de vous renseigner et de vous guider à ce propos.

+ [Découvrez la programmation du festival !](#)

Jour & nuit • Le festival organisé par la Belle Électrique revient du 5 au 7 septembre à Grenoble !



Cette année, la **Belle Électrique** prolonge le plaisir en débutant son festival dès le jeudi soir ! Au programme, 3 soirs de live répartis sur trois scènes aux quatre coins du site : direction la grande scène de La Belle (house/old school/techno), puis la scène extérieure (indie/pop/electro) sans oublier la scène garage (rock) ! Et tout ça est (quasi) gratuit ! En journée, on affute ses sens avec des ateliers, des rencontres et du yoga... Et pour recharger vos batteries, rendez-vous du côté des chefs locaux qui, chaque jour régaleront vos papilles !

+ **Découvrez la programmation du festival !**

Exhibit #2 • Le Tetris poursuit son exploration des cultures numériques durant tout l'été !

Imaginé par le **Tetris**, **EXHIBIT !** est l'événement estival grand format qui vous invite en Normandie pour explorer les cultures numériques. À l'heure où les festivals d'été battent leur plein, où les musiques actuelles résonnent partout en France, le Tetris propose un parcours au sein du **Fort de Tourneville**, au Havre, entre **exposition, installation sonore, vidéo-mapping, atelier de fabrication...**

Afin de prolonger l'expérience, un cycle de conférences viendra également interroger les questions de société : intelligence artificielle, gestion des données personnelles, radio numérique terrestre, FabLab... Les artistes invités pour cette édition 2019 sont **Nils Völker** (Berlin), **Friedrich Van Schoor** (Sarrebuck) et **Niklas Roy** (Berlin) !



+ **Plus d'infos sur ce temps fort estival !**





Cette quatrième édition, organisée par la **FEDELIMA** et **Emmetrop** à Bourges les 2, 3 et 4 juillet dernier, a rassemblé **près de 300 personnes** !

Acteurs des musiques actuelles, de la culture et de l'économie sociale et solidaire, professionnels et bénévoles, chercheurs, artistes, musiciens, représentants de collectivités, de l'État, organisations professionnelles régionales et nationales, ont échangé sur leurs pratiques et débattu des enjeux à venir. Chaque année, **RAFFUT!** est l'occasion de s'extraire de son quotidien pour prendre le temps de réfléchir et d'investir collectivement de nombreux sujets, sans oublier de partager des moments conviviaux ! C'est pourquoi **nous souhaiterions recueillir votre avis sur l'édition 2019**, afin de vous proposer des Rencontres toujours plus enthousiasmantes !

+ **Donnez votre avis sur l'édition 2019 !**

+ **La vidéo report de RAFFUT 2019!**

+ **Quelques photos de RAFFUT!**

SECTEUR

Réforme du régime d'entrepreneur de spectacles : le ministère de la Culture assouplit la licence



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le 03 juillet dernier, le ministre de la Culture Franck Riester a présenté en Conseil des Ministres **une ordonnance relative aux entrepreneurs de spectacle**. La licence d'entrepreneurs de spectacles vivants de trois ans a été mise en place en 1945 « *sur la base d'autorisation à exercer* » la profession, or la récente ordonnance modifie ce régime d'autorisation par un régime simplifié de déclaration préalable d'activité.

Ainsi, dans ce nouveau système qui entrera en vigueur le 1er octobre 2019, les entrepreneurs du spectacle devront déclarer leur activité pour s'enregistrer au niveau administratif. Les personnes morales et physiques pourront donc s'enregistrer, du moment qu'elles justifient de leurs compétences et de leur expérience professionnelle. La licence sera renouvelable tous les cinq ans et les contrôles seront réalisés a posteriori.

+ Lire la synthèse de l'IRMA sur la réforme du régime d'entrepreneur

Communiqué • La création musicale : une obsolescence programmée ?



Face à l'empilement de sujets sensibles autour de la création musicale, **Futurs Composés, Grands Formats, Profedim, AJC Jazz** et **Fevis – Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés** signent ensemble un communiqué dénonçant une "situation grave", notamment autour des grands axes que sont le Centre national de la musique, la suppression des émissions de création sur France Musique, le futur centre de ressources issu de la fusion Centre de documentation de la musique contemporaine, de Musique Française d'Aujourd'hui et Musique Nouvelle en Liberté.

+ Lire le communiqué !

La création du Centre national de la musique a été adoptée au Sénat

Après l'Assemblée Nationale, le Sénat a **validé la création du Centre national de la musique**. Mardi 9 juillet, le **Sénat a adopté avec modifications** la proposition de loi relative à la mise en place du Centre national de la musique (CNM). Elle devrait **être définitivement adoptée avant fin juillet**, à l'issue d'une commission mixte paritaire. Le texte adopté précise notamment que le CNM, qui a vocation à « *soutenir l'ensemble du secteur professionnel, dans toutes ses pratiques et dans toutes ses composantes, et en garantir la diversité* » (art.1), **doit agir « dans le respect de l'égalité des répertoires et des droits culturels »**.



+ **Lire la synthèse de l'IRMA qui récapitule les modifications apportées à la proposition de loi !**

« Ici c'est cool - Ne laissons pas la violence pourrir l'ambiance »



Initiée par le **Pôle (coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire)**, la campagne « **Ici c'est cool - Ne laissons pas la violence pourrir l'ambiance** » est désormais relayée par près de 80 lieux et événements festifs sur l'ensemble du territoire national (dont de nombreux adhérents de la FEDELIMA). Cette action vise à **sensibiliser les publics quant aux violences à caractère sexuel, sexiste, raciste et homophobe**. La volonté de ses initiateurs est de l'inscrire dans une démarche globale de prévention des comportements inappropriés permettant de prévenir et de limiter les risques de violences, tout en accompagnant, lorsque cela est nécessaire, les personnes qui en sont victimes.

+ **Plus d'infos sur la campagne !**

Le Pôle publie un communiqué en réponse au drame de la Fête de la musique à Nantes après laquelle un jeune homme reste toujours porté disparu

Suite au drame survenu le soir du 21 juin 2019 sur les bords de Loire nantais, le **Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire** et le **Collectif Culture Bar-Bars** publient un communiqué intitulé "**Les acteurs de la musique et de la vie nocturne solidaires de la scène techno**".

+ **Lire le communiqué !**



#TuJouesBienPourUneFille • HF Île-de-France a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation !



À l'occasion de la Fête de la musique, **HF Île-de-France** a lancé la campagne **#TuJouesBienPourUneFille**, qui se décline en une série de 9 portraits de professionnelles du secteur des musiques actuelles, réalisés par l'association FemmesPHOTOgraphes. Instrumentistes, techniciennes du son, directrices de scène de musiques actuelles ou de maison de disques, rappeuses, programmatrices, autrices-compositrices... Elles sont encore trop peu nombreuses dans cet univers encore majoritairement réservé aux hommes.

À l'issue d'une **Saison Égalité Musiques Actuelles** de 3 ans, l'association continue à sensibiliser et interpeller ce secteur sur les inégalités qui y perdurent dans tous les corps de métiers, et ainsi permettre l'égalité des chances et des ambitions professionnelles.

[+ Plus d'infos sur cette campagne !](#)

EUROPE

Music Is Not Noise : Live DMA publie un livre blanc sur la régulation sonore en Europe



MUSIC IS NOT NOISE

Any future environmental noise regulation must safeguard the cultural rights to live music and artistic freedom.

En réaction aux **directives de l'Organisation mondiale de la santé sur le bruit** qui qualifient la musique live de "bruit de loisir" (et qui l'ont notamment placée aux côtés des nuisances sonores dues au trafic routier), le thème du groupe de travail de la deuxième année de **Live Style Europe** était "**Music is not noise**". Pendant deux sessions de deux jours, **Live DMA** a réuni des experts du son afin de réfléchir au problème croissant des réglementations sonores qui sont de plus en plus strictes dans toute l'Europe. À la suite de cette réflexion collective autour d'une réglementation sonore au niveau européen, **Live DMA a édité un outil sensibilisation (ou Livre Blanc) intitulé "La musique n'est pas du bruit / Music is not noise"** qui, nous l'espérons, servira de base à la discussion et au travail avec les décideurs politiques européens.

[+ Plus d'infos sur le Livre Blanc !](#)

Scivias : pour une meilleure représentation des femmes dans le secteur musical wallon

De nombreux acteurs du secteur de la musique en Wallonie, dont **Court-Circuit** (le **Pôle Musiques Actuelles Wallonie-Bruxelles**), ont rejoint le **projet Scivias** qui vise à mettre en lumière le déséquilibre dans la représentation des hommes et des femmes dans toutes les couches du secteur musical. Par le biais d'une charte éthique, **Scivias** veut travailler activement à la reconnaissance de ce déséquilibre et contribuer à la résolution de ce problème.



+ Plus d'informations sur ce projet !

En Espagne les professionnels du secteur des musiques actuelles créent la PLAM (Plataforma Estatal por la Música)



Plus de 10.000 professionnels du secteur de la musique se sont réunis pour créer la **PLAM (Plataforma Estatal por la Música / "Plate-forme d'État pour la musique")**, dans le but de lutter contre la précarité du secteur musical en Espagne.

Formé par plus de 20 associations de professionnels (dont trois font partie du réseau européen Live DMA : **ACCES**, **ASACC** et **Kultura Live**), le projet vise à modifier la législation actuelle afin d'obtenir un cadre législatif et fiscal comparable à celui des autres pays de l'Union européenne et ainsi mettre fin "à la situation de travail précaire des musiciens professionnels dans tout l'État espagnol".

+ Plus d'infos en vidéo sur cette initiative !



FEDELIMA

**11 rue des Olivettes
44000 Nantes - FRANCE
02 40 48 08 85**

contact@fedelima.org - www.fedelima.org



Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations sur la FEDELIMA vous pouvez vous [désinscrire](#).